

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 08/10/2013**

L'an deux mille treize,
Le huit Octobre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 02 Octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	09
Nombre de conseillers présents ou représentés	12
Nombre de conseillers excusés :	08
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents, Mme GUERIN Denise, M. FRERSON Alain, M. SERGENT Jean-Marie, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme AUBRY Christine, Mme SAINT-PIERRE Valérie, Mme LECLERE Claudine, M. JEANNOT Christophe, M. ANGO Jacques-Vianney.

Absents :

Absent excusé : M. EL KHIDER Mustapha, Mme BLOT Laura, M. GIRARD Pascal, M. RINALDI Serge, M. LALLOUETTE Joël

Pouvoirs : Mme WINISDOERFFER Inès à Mme GUERIN Denise, M. CABART Jean-Claude à M. ANGO Jacques-Vianney, Mme FONTANIVE Marzéna à Mme AUBRY Christine

Secrétaire : Mme AUBRY Christine

**OBJET : PROPRIETE COMMUNALE – Achat d'une grange (annule et remplace la délibération n° 13/72 en date du 17/09/2013)
N° 13/76**

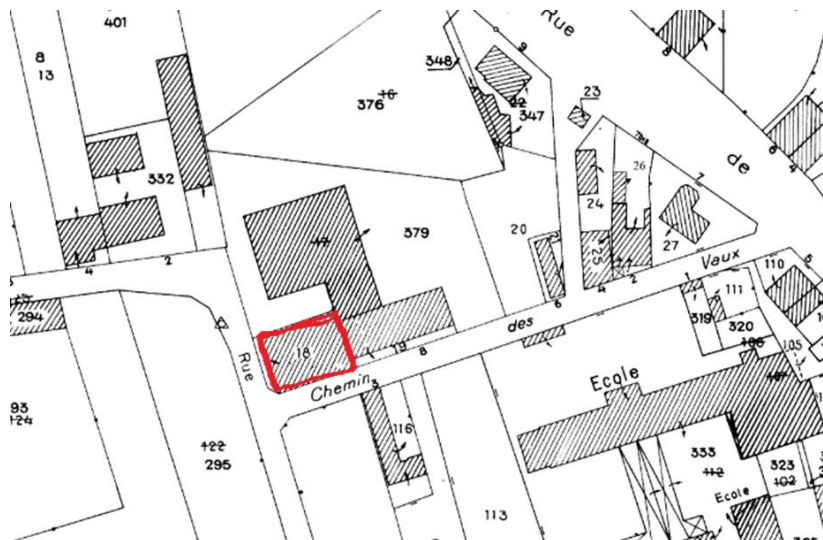
Vu la nécessité d'acquérir un bâtiment supplémentaire afin que le service technique puisse stocker du matériel.

Vu la délibération n° 13/72 du 17/09/2013 dans laquelle les conseillers municipaux ont décidé de d'acheter à M. BEN MARCE Mourad domicilié 10, impasse des Mésanges la grange située au 18 rue Melun (sur la parcelle AC 379) au prix de 30 000€.

Considérant que la grange de M. BEN MARCE est située rue Melin sur la parcelle AC18 et non sur la parcelle AC 379.

Considérant qu'il est nécessaire d'annuler et de remplacer la délibération n°13/72 du 17/09/2013.

Considérant que M. BEN MARCE vend sa grange située rue Melun (parcelle AC 18) au prix de 30 000€



Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :

DECIDE d'annuler et de remplacer la délibération n°13/72 en date du 17/09/2013.

DECIDE d'acheter à M. BEN MARCE Mourad domicilié 10, impasse des Mésanges la grange située rue Melun (sur la parcelle AC 18) au prix de 30 000€.

DECIDE de donner mandat à Maître LEPAGE, Notaire à Vitry-Le-François de recevoir l'acte de vente. Les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à Pargny sur Saulx,
Le Maire,
Denise GUERIN